L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE DE
JEAN-CHARLES PRIVET
MAIRE D'ÉPINAY, DÉPUTÉ SORTANT



Comme il nous serait impossible de commenter toutes sès interventions ou propositions, nous nous bornerons à de simples citations qui, nous en sommes certains, suffiront amplement pour permettre aux électrices et aux électeurs de notre circonscription électorale de se rendre compte de la probité, de la conscience et du dévouement qu'il a sans cesse apportés dans l'accomplissement de son mandat.

SON ACTION

Membre de la Commission de la production et des échanges, il a été désigné **RAPPORTEUR A L'ENERGIE ATOMIQUE.**

C'est à ce titre qu'il prit une part des plus actives à la discussion de plusieurs projets de lois et qu'il est intervenu à plusieurs reprises, en séance publique.

En faveur des malades, des infirmes et des vieillards

Le **2 décembre 1960**, il pose à M. le Ministre des Finances et des affaires économiques une question relative à l'aide aux malades, aux infirmes et aux vieillards, exposant notamment que l'aide apportée à ces déshérités est insuffisante pour compenser l'augmentation du coût de la vie et l'augmentation des loyers

Il lui demande si ces catégories sociales, particulièrement dignes d'intérêt, vont être obligées de continuer à compter sur le produit des quêtes et sur les secours alloués par les mairies pour ne pas mourir de faim ou si le Gouvernement va accepter de rendre au fonds national de solidarité le produit de la vignette qui avait été créée à cet effet.

Il faut allouer à ces malheureux, disait-il, non pas une aumône de quelques centimes mais une somme assez substantielle pour leur permettre de vivre dignement.

En faveur des salariés, des retraités, des Agents des Services Publics et des Fonctionnaires

Le **dimanche 12 novembre 1961**, dans le débat sur le budget des charges communes de l'année 1962, J.-C. Privet est intervenu en faveur des salariés, des retraités, des agents des services publics et des fonctionnaires.

Nombreuses interventions couronnées de succès

PAR EXEMPLE : A la S.A.V.I.E.M., à la suite de la reconversion de cette **importante usine de St-Ouen**, en faveur du reclassement du personnel ouvrier et employé dans d'autres usines du département.

A St-Denis, lors du départ de l'usine des chantiers de l'Atlantique pour St-Nazaire.

A La Courneuve, auprès de l'usine Sud-Aviation.

Récemment encore, J.-C. Privet intervenait auprès du Ministre de l'Education Nationale et obtenait la reprise des travaux de **Construction du Lycée de St-Denis.**

Il serait fastidieux d'énumérer les nombreux cas particuliers solutionnés à la suite de ses interventions et à la satisfaction des intéressés, non seulement en faveur d'habitants des communes de sa circonscription électorale, mais de citoyennes et de citoyens d'autres communes de la Seine.

A cet effet, il tenait permanence à la mairie d'Epinay le mercredi matin et le samedi.

Ci-après, le nombre de ses interventions :

1958-59 : 268 interventions diverses ;

1960 : 230 — 1961 : 210 — 1962 : 163.

Les nombreuses lettres de remerciements reçues en portent témoignage et sont pour lui un réconfort.

Cet exposé convaincra ses mandants — s'il en était encore besoin — que jamais il ne s'est départi de ses convictions et qu'il a toujours sauvegardé les intérêts de la classe laborieuse qui lui avait fait confiance.

Quant à son **action politique**, elle a été celle du **Parti Socialiste S.F.I.O.**

Nous sommes convaincus qu'après avoir pris connaissance de ce **compte rendu de mandat**, après avoir pu juger sur des documents irréfutables, vous serez désireux de poursuivre cette action.

LE 18 NOVEMBRE

Dès le premier tour de scrutin,

Votez

JEAN-CHARLES PRIVET

MAIRE D'EPINAY - DEPUTE SORTANT

FERNAND BEYNIER

Directeur d'école honoraire - Ancien Conseiller Municipal de Saint-Ouen - Suppléant sortant

TOUS AUX URNES! PAS D'ABSTENTIONS!

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. — 59-61, rue La Fayette, PARIS (9e)

— UN PROGRAMME
— UN GOUVERNEMENT
— UNE LÉGISLATURE

Le 18 Novembre, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.

Il dépend de vous :

— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée.

— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

LA DIVISION

L'initiative du Chef de l'Etat, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre partie a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'UNION

Pour répondre à ce double souci, le PARTI SOCIALISTE fait appel à tous les Républicains afin d'assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

LE PROGRAMME

GOUVERNEMENT DE LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

EQUILIBRE DES POUVOIRS : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

OBJECTIVITE DE L'INFORMATION : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

PLAN SOCIAL LIE AU PLAN ECONOMIQUE : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc...) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

AUGMENTATION DES CREDITS POUR LA JEUNESSE : éducation physique, sports et loisirs populaires.

CONSTRUCTION EUROPEENNE : Création d'une Europe politique unie.

PRESENCE ACTIVE DE LA FRANCE aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

ENGAGEMENT SOLENNEL entre les membres de la coalisation, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendum).

Les Candidats du FRONT DÉMOCRATIQUE

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.